

# Tuteur en entreprise et Maître d'apprentissage



**Certification**  
CCI  
Référentiel CNCP



**Financement**  
Conseil sur les dispositifs  
de prise en charge



**FormaAction**  
Formaliser  
vos propres outils



**Engagement sur les résultats**  
Outils de pilotage et  
indicateurs clés de performance

## # Introduction

- La qualité et la réussite du parcours d'intégration de l'alternant dépendent étroitement de l'implication du tuteur et de sa capacité à transmettre.
- L'aptitude du tuteur est un gage pour l'entreprise du bon transfert des savoir-faire et savoir-être.
- Désigner et former les salariés amenés à accompagner les alternants est devenu obligatoire dans de nombreuses branches.

## # Public

Les collaborateurs salariés ou chefs d'entreprise en charge d'un alternant en contrat de professionnalisation (Tuteur) ou d'apprentissage (Maître d'apprentissage). Par extension, en charge de l'intégration de tout nouveau collaborateur.

## # Pré-requis

- Exercer le métier concerné depuis plus de 1 an.

## # Objectifs

A l'issue de la formation, les participants sont capables :

- D'occuper la fonction et le rôle de « tuteur »
- De préparer l'arrivée et accueillir le tuteur
- De participer à la conception du parcours de professionnalisation
- De former le tuteur au poste de travail
- D'évaluer et suivre le travail du tuteur

## # Mode opératoire

- Production, formalisation, utilisation et implémentation d'outils et de supports personnalisés.
- Groupe de coproduction et mind mapping.

## # Livrables

- Boîte à outils : Fiches, Check List, ToDo List
- Supports de suivi et d'accompagnement du tuteur
- Référentiel de compétences « tuteur en entreprise »

## # Durée

De 1/2 journée (sensibilisation) à 5 jours (certification)

## # Certification

- Réf CNCP : 2094 « tuteur en entreprise »
- Certification de Compétences en Entreprise (C.C.E.)
- Certification de Compétence Professionnelle Interbranches (C.C.P.I.).

## # Approche pédagogique

- Les séquences pédagogiques s'articulent autour de situations, de scénarios et d'outils pédagogiques qui permettent d'utiliser les essais, les erreurs et le tâtonnement pour apprendre. 75% de la formation est constituée d'expérimentations, de mises en situations, de quizzes, de simulations, de conduites de projets collectifs, d'études de cas : intelligence situationnelle
- Les séquences sont finalisées par la coproduction sous le format « Workshop » des éléments qui ont émergés. Les séquences mobilisent l'expérience personnelle des participants et du groupe pour apprécier la situation et résoudre le problème avec leurs propres moyens. 25% de la formation est consacrée aux échanges, débats, ateliers de coproduction : intelligence collective

## # Intérêt

- Solutions de financement : période de professionnalisation, plan de formation, CPF
- Construction d'outils opérationnels en lien avec les situations professionnelles
- Capitalisation de l'expérience en matière de suivi du CFA Descartes (25 ans d'expérience)
- Intervenants professionnels.

## # Plus d'info et inscription

**Guillaume DABOVILLE**  
Responsable formation continue  
[maformation@descartes-competences.fr](mailto:maformation@descartes-competences.fr)  
07.57.00.21.46



## # Programme

- **Identifier les dispositifs et les missions du tuteur :** les dispositifs d'alternance ; la réglementation ; les finalités ; l'organisation ; les missions du tuteur et/ou du maître d'apprentissage.
- **Préparer l'arrivée et accueillir le tuteur :** identifier ses missions en tant que tuteur, les besoins du tuteur et les compétences attendues en regard du poste ; organiser et planifier le parcours d'intégration ; transmettre les informations relatives à l'environnement de travail du tuteur ; préciser les objectifs et l'intérêt du travail attendu.
- **Contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels :** vérifier l'adéquation du projet en entreprise avec les objectifs de formation ; préparer des séances d'apprentissage ; organiser un parcours d'apprentissage ; co-construire un parcours de professionnalisation et établir un planning.
- **Mettre en œuvre l'accompagnement du tuteur :** contribuer à la répartition des rôles de chacun des acteurs (tuteur, tuteur, organisme de formation) ; s'approprier les méthodes de transmission ; transmettre des connaissances, savoir-faire et savoir-être.
- **Evaluer et suivre le travail du tuteur :** évaluer les connaissances et compétences du tuteur ; proposer des actions correctives ciblées en cas de lacunes ; participer au bilan de fin de parcours ; élaborer un dossier de suivi et d'évaluation des résultats du tuteur.



## # Enjeux & Avantages

- Attester des compétences professionnelles nécessaires et utiles au collaborateur pour exercer les missions de tuteur et le responsabiliser.
- Contribuer à la qualité de l'intégration, du suivi et de l'accompagnement des nouveaux collaborateurs
- Garantir la transmission des bons gestes, des savoir-faire et savoir-être.
- **Professionaliser et valoriser le rôle du tuteur au sein des entreprises en leur permettant de faire évoluer et CERTIFIER leurs compétences.**
- Produire des outils opérationnels en lien avec les situations professionnelles.
- Former les managers de demain et répondre à ses obligations employeur (LOI n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi).

## # Et pour aller plus loin...

DESCARTES Compétences vous propose d'autres formations susceptibles de vous intéresser :

- Formation de formateurs internes
- Langues et préparation TOEIC
- Formation de responsables pédagogiques internes
- PASS PRO & CLEA
- Bureautique et préparation TOSA
- Prévention des risques et SST

*et bien plus encore à votre demande...*

Photo du bandeau : Université de Marne-la-Vallée, le bâtiment Lavoisier à la Cité Descartes / Champs-sur-Marne  
© Epamarne / Architectes : Jourda & Perraudin / Photo : Emile Luider

